

Solidarité

GALA : Une place à part dans le logement social

L'association GALA (gestion d'appartements locatifs associatifs) a démarré son activité en décembre 90. L'Assemblée générale qu'elle a tenue avant les vacances consacrait donc sa première année.

Quelque 70 représentants d'associations et services membres (Accord, association aide première urgence, antenne toxicomanie, éducation surveillée, comité de lutte contre la drogue, APF Syndicales, GASIST Apponna, service éducatif de la maison d'arrêt etc.), des élus comme Jean Oehler et Alphonse Beck avaient tenu à saluer les efforts de GALA.

L'insertion d'une personne fragilisée par des événements survenus dans sa vie passe par le logement. Pas simple à trouver, un toit, justement quand on est en train de se reconstruire... D'où l'idée-force de GALA qui gère actuellement 6 appartements (5 du secteur public, un du secteur privé) qu'elle met provisoirement à la disposition de personnes en réinsertion sociale et professionnelle. Pour épauler ceux, un suivi social est assuré par l'association ayant présenté la personne et pré-sélectionné son dossier. Car les demandes, on s'en doute, dépassent largement la disponibilité actuelle du parc immobilier

géré par l'association qui a mis en place une commission d'accès au logement. Elle a aussi engagé un permanent. A celui-ci de veiller à ce que GALA fonctionne bien, à la satisfaction des bailleurs d'appartements comme des locataires, signataire d'une convention de 6 mois. Ce délai, souvent trop court, pour que la personne en insertion ainsi aidée, ait déjà pu se trouver un appartement tout à fait autonome, peut d'ailleurs être renouvelé une fois. Mais pas davantage sinon les 6 appartements de GALA ne bénéficieraient pas à assez de demandeurs. En un mois, une enquête a prouvé que ceux-ci étaient au nombre de 68 personnes, dont 17 enfants. Parmi ces personnes, la moitié percevait une rémunération soit en tant que salarié soit en tant que stagiaire. Malgré cela, et la même remarque est valable pour le public RMI, l'obtention de logements est très difficile. Nul ne sera donc étonné de savoir que l'association GALA espère disposer de 10 appartements (studios, F2 et F3) d'ici la fin de l'année, à Strasbourg et à l'extérieur. S'inscrire dans la politique sociale liée au logement comme dans le plan départemental de la loi Besson fait aussi partie des objectifs de l'association, soutenue par le Conseil général, la Fondation de France, la Protection juridique de la jeunesse et le ministère de la Justice.

M. B-G